



Le Conseil des EPF prévoit de créer un institut de pointe pour l'environnement et la durabilité

Le Conseil des EPF envisage de créer un nouvel institut dédié à l'environnement et à la durabilité. Il entend ainsi orienter les activités de recherche effectuées au sein du Domaine des EPF de manière encore plus ciblée sur les enjeux de société urgents, tels que le changement climatique et la gestion durable des ressources. Dans ce contexte, il est prévu de regrouper à moyen terme deux établissements de recherche, à savoir le WSL et l'Eawag. Grâce à ses activités à la pointe mondiale de la recherche, ce nouvel institut contribuera à élaborer des solutions afin de garantir un avenir durable à la société et de permettre à la Suisse de poursuivre son développement en tant que pôle de recherche majeur en matière d'environnement et de durabilité.

Zurich/Berne, le 25 octobre 2019 – Le Conseil des EPF a pour mission de veiller à ce que les activités d'enseignement, de recherche ainsi que de transfert de savoir et de technologie menées au sein du Domaine des EPF restent en phase avec les grands enjeux de société. L'objectif est d'axer la structure et l'orientation stratégique des institutions du Domaine des EPF sur une perspective à long terme, en collaboration avec les présidents des deux EPF ainsi que la directrice et les directeurs des quatre établissements de recherche. Parmi les problèmes les plus urgents figure le changement climatique et ses conséquences sur la société et l'économie. Un sujet sur lequel le Domaine des EPF peut justement apporter une contribution précieuse puisque les nouvelles technologies joueront un rôle crucial dans l'élaboration de solutions durables.

Orienter la structure du Domaine des EPF vers l'avenir

Se fondant sur les plans stratégiques de ces dernières années, le Conseil des EPF a décidé de remanier la structure du Domaine des EPF dans une optique tournée vers l'avenir, à la lumière de ses quatre grands axes stratégiques de recherche: Médecine personnalisée, Science des données, *Advanced Manufacturing* ainsi qu'Environnement et énergie. Il s'agit de dresser un inventaire des compétences thématiques en présence dans le Domaine des EPF, de les regrouper de manière ciblée et d'encourager les nouvelles initiatives des institutions de façon coordonnée. Le Conseil des EPF se consacrera dans un premier temps au thème Environnement et énergie. Il est prévu de réunir le WSL et l'Eawag afin de renforcer l'enseignement, la recherche ainsi que le transfert de savoir et de technologie dans le secteur de l'environnement et de la durabilité. Un nouvel institut sera donc créé pour attirer les chercheurs d'autres institutions et intéresser de nouveaux partenaires. La décision prise fin septembre 2019 est l'aboutissement de toute une série de discussions menées par le Conseil des EPF au fil des années, discussions auxquelles les présidents des deux EPF ainsi que la directrice et les directeurs des établissements de recherche ont régulièrement pris part.

Le WSL et l'Eawag réunis dans un institut dédié à l'environnement et à la durabilité

A moyen terme, le WSL et l'Eawag doivent être réunis au sein du *Swiss Federal Institute of Technology for Environment and Sustainability* (titre provisoire), un établissement au rayonnement international. Cette décision stratégique du Conseil des EPF lui permet également de faire suite à une évaluation externe, dont l'une des recommandations est de renforcer la coopération au sein du Domaine des EPF. L'étape suivante consistera à déterminer,

en coordination avec l'ETH Zurich et l'EPFL, comment les activités de recherche sur l'énergie menées par le PSI et l'Empa et ayant un lien avec le futur institut pourront être intégrées de manière encore plus efficace.

La mise en commun des forces du WSL et de l'Eawag au sein d'une même entité avec une direction commune offre la possibilité d'exploiter des synergies ainsi que de renforcer la visibilité internationale et la coopération thématique. L'ambition du Conseil des EPF est de compléter les excellentes compétences existant au sein du WSL et de l'Eawag avec d'autres thématiques pertinentes, qui seront développées en concertation avec les chercheurs. Les sites et les postes de travail actuels, tout comme les services nationaux importants, seront maintenus. «Il est grand temps de créer un institut consacré à l'environnement et à la durabilité», déclare Beth Krasna, présidente du Conseil des EPF. «Les débats et événements récents montrent que la société réclame des solutions pour garantir un avenir durable. Grâce à ses recherches de pointe à l'échelle mondiale et aux compétences dont il dispose en matière de technologie et de sciences naturelles, le Domaine des EPF joue un rôle-clé à ce niveau.»

Renforcement de la collaboration au sein du Domaine des EPF et prochaines étapes

Les deux autres établissements de recherche, à savoir le PSI et l'Empa, ainsi que l'ETH Zurich et l'EPFL seront également invités à renforcer la coordination et la coopération avec la nouvelle institution. Un groupe de travail spécifique a été chargé de définir les activités de recherche du nouvel institut. Il les mettra au point durant les prochains mois en étroite collaboration avec les chercheurs travaillant dans les disciplines concernées. Ce groupe de travail est composé de représentants de toutes les institutions du Domaine des EPF. En parallèle, il faudra préciser la mission du futur institut et préparer le processus au niveau politique. Toutes ces étapes donneront lieu l'an prochain à une consultation interne officielle au sein des institutions avant que les documents ne soient soumis au Conseil fédéral. Cette manière de procéder permet, d'une part, de garantir la conduite stratégique par le Conseil des EPF puisque c'est à lui qu'il revient de définir l'orientation générale du Domaine des EPF. La forte implication des chercheurs et des directions des institutions permet, d'autre part, de veiller à ce que l'orientation thématique et le portefeuille de recherche du Domaine des EPF reflètent sa volonté de maintenir sa position à la pointe mondiale de la recherche.

Renseignements

Gian-Andri Casutt

Responsable de la communication

T +41 58 856 86 06, M +41 79 636 94 64

gian.casutt@ethrat.ch

Conseil des EPF, Haldeliweg 15, CH-8092 Zurich, www.cepf.ch

Le Conseil des EPF est l'organe stratégique de direction et de surveillance du Domaine des EPF, constitué des deux écoles polytechniques fédérales ETH Zurich et EPFL ainsi que des quatre établissements de recherche PSI, WSL, Empa et Eawag. Nommé par le Conseil fédéral, le Conseil des EPF supervise les plans de développement, organise le controlling et assure la coordination du Domaine des EPF. A ce titre, il établit le budget et les comptes du Domaine des EPF et coordonne la gestion ainsi que le maintien de la valeur et de la fonction du parc immobilier. Le Conseil des EPF est l'autorité investie du pouvoir de nomination et représente le Domaine des EPF auprès des autorités de la Confédération. Il est assisté par un état-major chargé de préparer les dossiers et de les mettre en œuvre.